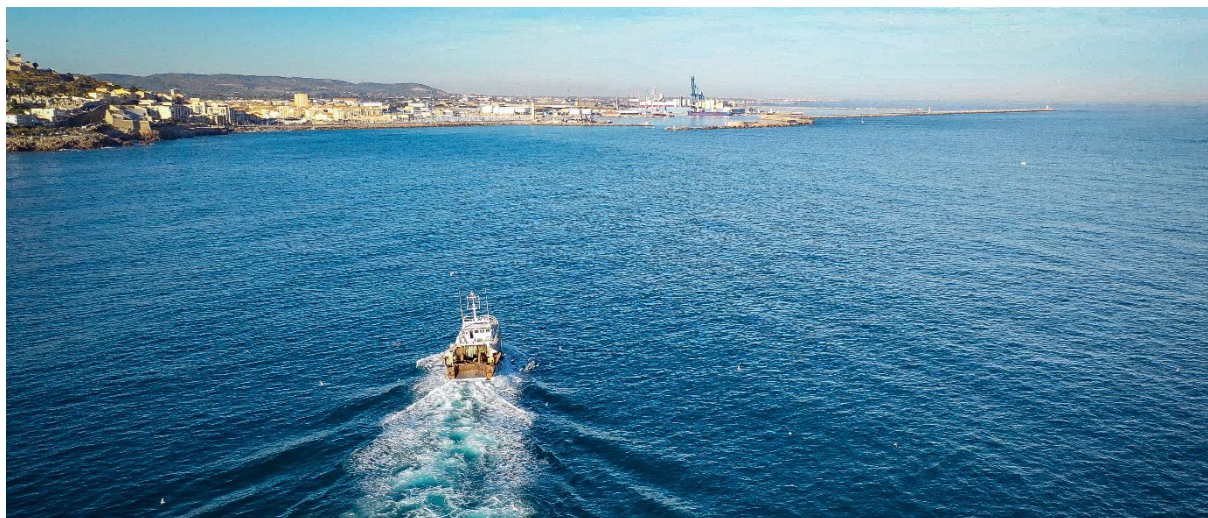


## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Paquet Océan » européen : des mesures inadéquates déconnectées des progrès accomplis sur le terrain

Sète, France, 24/02/2023 – La Coopérative des Pêcheurs de Sète (SATHOAN) accueille avec consternation la proposition récente du paquet « pêche et océan » du Commissaire européen à l'Environnement. Elle appelle les décideurs européens à reconsidérer leur position et à travailler avec les parties prenantes concernées pour trouver des solutions durables et équitables pour tous.



La COOPERATIVE des Pêcheurs de Sète (SATHOAN) annonce aujourd'hui son opposition ferme à la proposition récente du plan d'action (paquet pêche et océan) du Commissaire européen Virginijus Sinkevičius. Cette proposition, qui vise à réglementer les activités de pêche en Europe, a suscité de vives inquiétudes parmi tous les membres de notre coopérative.

Vincent Scotto, Président de la SATHOAN « *En tant que pêcheurs, nous sommes les premiers à reconnaître l'importance de la gestion durable des ressources marines. Nous avons toujours soutenu les mesures visant à protéger l'environnement et à assurer la viabilité de notre secteur à long terme. Cependant, nous croyons fermement que le Paquet « pêche et Océan » proposé par le Commissaire européen n'est pas la solution adéquate pour atteindre ces objectifs.* »

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MARITIME DES PÊCHEURS DE SÈTE MOLE - ORGANISATION DES PRODUCTEURS SA.THO.AN  
29 Promenade JB Marty - 34 200 SETE Tel. : 06 03 32 89 77- Email : [contact@sathoan.fr](mailto:contact@sathoan.fr) - [www.sathoan.fr](http://www.sathoan.fr)  
Société Coopérative Maritime Anonyme à Capital variable – R.C.S. : B382 087 963 – N° Agrément C.E.E. : FR 60 383 087 963

Les mesures proposées dans le plan d'action, telles que la mise en place de nouvelles zones de protection marines, et l'interdiction des engins de fond (chalut, drague, ...) auront un impact disproportionné sur notre secteur. Elles menacent de détruire des centaines d'emplois et des communautés de pêcheurs entières.

Ainsi, en Méditerranée, ces métiers représentent plus de 85 % des apports en volume et en valeur en criée, pour un chiffre d'affaire supérieur à 100 M€. Ils constituent une activité structurante et structurée pour le territoire, clé de voute de toute une filière.

Nous croyons fermement que la gestion durable des ressources marines ne peut être atteinte que par une approche collaborative et équilibrée, qui prend en compte les besoins de tous les acteurs impliqués, y compris les pêcheurs, les scientifiques, les gouvernements, les collectivités territoriales et les organisations environnementales. Les mesures proposées dans le Paquet Océan ne répondent en aucun cas à ces critères.

Pire, elles ne prennent pas en compte les efforts entrepris depuis plusieurs années dans la gestion des pêches, avec des résultats positifs déjà observés en Méditerranée pour certaines espèces, comme le rouget (Plan de gestion West Med). Pas plus qu'elles ne prennent en compte des initiatives plus récentes, avec le concours de multiples partenaires institutionnels, pour engager par exemple la transition énergétique des navires. Les mêmes navires que le Commissaire européen destine désormais à la casse.

Est-il normal et réaliste de fermer les yeux à une réforme de la Politique Commune des Pêches et donc à des objectifs actualisés de gestion des ressources halieutiques, et de basculer dans une dimension de sanctuarisation croissante des espaces maritimes ? Est-ce là le rôle exclusif du Commissaire européen ?

Nous appelons donc les décideurs européens à reconsidérer leur position et à travailler avec les parties prenantes concernées pour trouver des solutions durables et équitables pour tous. Nous sommes prêts à participer à ce dialogue et à travailler ensemble pour assurer la viabilité de notre secteur et de nos océans.

***Contact presse : Bertrand WENDLING, Directeur Général de SATHOAN***

Email: [bertrand@sathoan.fr](mailto:bertrand@sathoan.fr) – 06 03 32 89 77